



Le 4 avril de l'an deux mil vingt-trois, le Conseil municipal convoqué le 28 mars réuni en session ordinaire, à la Mairie de Feigères, sous la présidence de Myriam GRATS, Maire de la commune.

Conseillers en exercice : 19

Présents : 12

GRATS Myriam, SALLIN Michel, FOURCADE Christelle, COLLOMB Eric, MEGEVAND Laurence, DEFAGO Christian, MONTIBERT Dominique, GUICHON Raphaël, DELATTRE Guilain, FOLNY Brigitte, GEVREY Laëtitia, DUNAND Dominique.

Votants : 16

Pouvoir : 4

Absents excusés avec procuration : Patrick BOITOUZET, Ellen MICHEL, Olivier RAMBOSSON, Mihajlo ANDRIC.

Absents excusés sans procuration : Sébastien BOUVIER, Pierre CURTENAZ, Noélie CÔME

Secrétaire de séance : Laurence MEGEVAND

ORDRE DU JOUR		
INSTITUTIONS POLITIQUES		
	Désignation d'un secrétaire de séance et approbations du Procès-verbal (PV) de la séance du Conseil Municipal du 9 mars 2023	APPROUVÉ
	Compte rendu des décisions prises par Mme le Maire	REPORTÉ
FINANCES LOCALES		
D2023-11	Vote du compte de gestion 2022	APPROUVÉ
D2023-12	Adoption du compte administratif 2022	APPROUVÉ
D2023-13	Affectation des résultats	APPROUVÉ
D2023-14	Vote du budget primitif 2023 et fongibilité des crédits	APPROUVÉ
D2023-15	Fixation des taux d'imposition	APPROUVÉ
DOMAINE ET COMPETENCES PAR THEMES		
D2023-16	Programme local dur l'habitat n°3 : Avis sur le projet	APPROUVÉ

L'intégralité de ces délibérations est mise à disposition sur format électronique, ou communiquée sur papier et sur demande auprès de la mairie.

Publié le 6 AVRIL 2023

Mme le Maire

Myriam GRATS

